



Ouagadougou, le

22 SEPT 2020

N°2020- 024 /MESRSI/SG/UJKZ-UO2/P/IUFIC

Appel à candidatures pour le recrutement d'étudiants pour la préparation à l'Expertise Comptable

Session 2020-2021

Les Présidents des Universités Joseph KI-ZERBO et Ouaga II portent à la connaissance des étudiants et des travailleurs qu'il est ouvert dans le centre agréé de formation à l'expertise comptable du Burkina Faso, le recrutement de **trente-cinq (35) étudiants** pour une formation au Diplôme d'Etudes de Comptabilité et Gestion Financière (DESCOGEF).

1- Conditions d'admission

Peuvent faire acte de candidature :

Les titulaires des diplômes ci-après conformément à l'article 7 du Règlement 12/CMI2000 instituant le Diplôme d'Expertise Comptable et Financière (DECOFI) commun aux Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) :

- a) Maîtrise de Sciences et Techniques Comptables et Financières (MSTCF) d'un Etat de l'UEMOA ou d'un diplôme admis comme équivalent à la MSTCF par le CAMES ;
- b) Diplôme d'Audit International et Contrôle du CESAG ;
- c) Diplôme de l'ESCAE de l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro ;
- d) Diplôme Supérieur de Comptabilité (Sénégal) ;
- e) Maîtrise de Sciences Economiques option Gestion des Entreprises des Universités de l'UEMOA ;
- f) Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) Audit et Contrôle de Gestion des Universités de l'UEMOA ;

- g) Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) de Gestion d'Entreprise et Comptabilité des Universités de l'UEMOA ;
- h) Diplôme des Ecoles Supérieures de Commerce et d'Administration des Entreprises, option Finance-Comptabilité, équivalent à BAC+4 ;
- i) Diplôme d'Etudes Comptables et Financières (DECF) délivré par l'Etat français ou Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures (DECS) ancien régime (France) ;
- j) Diplôme d'Etudes Supérieures Comptables et Financières (DESCF) délivré par l'Etat français ;
- k) Diplôme d'Etudes Financières et Comptables (DEFC) ou Certificat du 2^{eme} cycle de l'Institut National des Techniques Economiques et Comptables (INTEC) ou Diplôme de l'INTEC (régime 1981) ou Diplôme d'Etudes Supérieures délivré par INTEC (France) ;
- l) Maîtrise de Sciences et Techniques Comptables et Financières (MSTCF) des Universités et Instituts français ;
- m) Agrégation du second degré des Techniques Economiques de Gestion ou d'Economie et Gestion option B (France) ;
- n) Certificat Supérieur de l'Expertise Comptable (ancien régime) ;
- o) Master (Comptabilité-Contrôle-Audit, Gestion Financière) des Universités de l'UEMOA ou reconnu par le CAMES ;
- p) Les titulaires de titres ou diplômes d'origine anglo-saxonne ou autres retenus par la Commission Régionale pour la Formation des Experts Comptables et Financiers (CREFECF).

2- Admission

Les candidats présélectionnés à l'issue d'un examen de leur dossier seront soumis à un entretien avec le jury de sélection qui retiendra la liste finale des candidats admis.

3- Frais d'inscription et de formation

Les frais d'inscription annuelle s'élèvent à **cinquante mille (50 000) Francs CFA**.

Les frais de formation s'élèvent à **deux millions quatre cent cinquante mille (2 450 000) FCFA** payables en trois (03) tranches dont 50% à l'inscription.

4- Composition du dossier

- Une demande manuscrite non timbrée, adressée au Président du Conseil Scientifique du centre ;
- Un curriculum Vitae ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une photocopie certifiée conforme à l'original (par la Mairie ou le Commissariat de police) des diplômes obtenus y compris le Bac ;
- Une photocopie certifiée conforme à l'original (par la Mairie ou le Commissariat de police) de l'attestation d'équivalence délivrée par le CAMES ;
- Trois (3) photographies récentes portant au verso votre nom et votre signature ;
- Une pièce d'état civil ou tout document permettant d'établir votre filiation ;
- Les relevés de notes des années de licence et de maîtrise ou master 1 ;
- Une photocopie de la quittance de paiement des frais de dépôt des dossiers ;
- Une lettre d'accompagnement de l'employeur ou du supérieur hiérarchique pour les candidats salariés.

5- Dépôt des dossiers de candidatures :

- Dépôt des dossiers de candidatures : **du 28 septembre au 20 octobre 2020** ;
- Présélection : **22 octobre 2020** ;
- Entretiens : **24 octobre 2020** ;
- Résultats : **27 octobre 2020** ;
- Réunion avec l'administration : **30 octobre 2020** ;
- Début des cours : **09 novembre 2020**.

Le dépôt des dossiers a lieu **du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes** à l'**Institut Universitaire de Formations initiale et continue (IUFIC)** de l'**Université Ouaga II/Tel. 75161751 ou 51454537** et à L'**Institut Burkinabè des Arts et des Métiers (IBAM)** de l'**Université Joseph KI-ZERBO /Tel. : 25356731/61**

Pour toute autre information complémentaire, contacter le Dr Robert BATIONO à l'adresse suivante : bationorobert@gmail.com, tél. : 70 25 02 43.

NB : Les frais de dépôt de dossiers s'élèvent à vingt-cinq mille (25 000) francs CFA.

La formation est dispensée en présentiel et en cours du soir à partir de 15h. La présence aux cours est obligatoire.

Le Président de l'Université Ouaga II



Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO



Ampliations :

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- IBAM
- IUFIC
- ONECCA
- APIST